



POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives à l'Institut
international d'études sociales**

Autorisation d'accepter des contributions et des dons

Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera à sa 51^e session, le 13 novembre 2009, la question de l'acceptation de contributions et de dons à l'Institut, et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2008. On trouvera en annexe un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question¹.

Genève, le 5 octobre 2009.

Document soumis pour information.

¹ Document INS.B.LI/3.